AB SERVICES
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 5.255.537 €
Siège social : ROSIERES AUX SALINES (54110)
Zone Industrielle des Sables – 19 Rue Emile Maugras

887 580 728 RCS NANCY

-*-*-*-

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE AUX DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 22 JUIN 2026

ET DECISION ADOPTEE

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

-*-*-*-

BENEFICE : 19.724,27 €.

AFFECTATION PROPOSEE :

Le Président propose d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 19.724,27 € de la manière suivante :

- A la « Réserve légale » 5%, soit : 986,21 €
- le solde aux « Autres réserves », soit : 18.738,06 €

DECISION ADOPTEE :

L'Associée Unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter, comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 19.724,27 € :

- A la « Réserve légale » 5%, soit : 986,21 €
- le solde aux « Autres réserves », soit : 18.738,06 €

Elle prend acte de l'absence de distribution de dividendes intervenue lors des trois précédents exercices sociaux.

Certifiée conforme
La Présidente
La société P.M. PARTICIPATIONS
Représentée par Monsieur Patrick MARCHAND, Gérant et Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS AB SERVICES** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : **19 rue Emile Maugras 54110 ROSIERES AUX SALINES** — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 8 8 7 5 8 0 7 2 8 0 0 0 2 0 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N. clos le 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4	
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE *		Frais d'établissement *	AB		AC			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 000	AG 556	444	777	
		Fonds commercial	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 329	AO 95	1 234		
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 335	AS 888	4 447	5 177	
		Autres immobilisations corporelles	AT	210 705	AU 63 044	147 661	174 176	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	83 773	AW	83 773	83 773	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	5 611 715	CT	5 611 715	5 611 715	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	1 256 106	BC	1 256 106	1 419 330	
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	2 460	BI	2 460	2 460	
		TOTAL (II)	BJ	**7 172 424**	BK **64 584**	**7 107 840**	**7 297 409**	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	474 713	BU	474 713		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		992	
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 771 987	BY	1 771 987	1 076 486	
		Autres créances (3)	BZ	6 170	CA	6 170	505 047	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	1 221 454	CG	1 221 454	224 606	
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	42 739	CI	42 739	53 211	
		TOTAL (III)	CJ	**3 517 062**	CK	**3 517 062**	**1 860 343**	
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN					
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**10 689 487**	1A	**64 584**	**10 624 902**	**9 157 751**

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 467 188 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **SAS AB SERVICES** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 5 255 537)	DA	5 255 537	5 255 537
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		1
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 734	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	147 371	123 922
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**19 724**	**24 683**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**5 424 366**	**5 404 643**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	140 990	168 579
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 310 348	2 979 382
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	51 872	190 650
	Dettes fiscales et sociales	DY	697 138	412 697
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	188	1 800
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**5 200 536**	**3 753 109**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**10 624 902**	**9 157 751**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 244 568	3 612 198
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS AB SERVICES** — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	9 250	FB		FC	9 250		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	2 163 828	FH		FI	2 163 828		1 940 518
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**2 173 078**	FK		FL	**2 173 078**		**1 940 518**
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			20 770
	Subventions d'exploitation					FO	3 333		
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP			15 953
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI	8 000		
	Autres produits (1) (11)					FQ	40 398		22
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**2 224 809**		**1 977 263**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	7 814		
	Variation de stocks (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	529 316		428 262
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	39 177		15 750
	Salaires et traitements *					FY	970 802		1 020 505
	Cotisations sociales (10)					FZ	475 169		382 656
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	32 532		18 585
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI	123		
	Autres charges (12)					GE	56 138		19
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**2 111 071**		**1 865 777**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**113 738**		**111 486**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	72 223		103 432
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
	Total des produits financiers (V)					GP	**72 223**		**103 432**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	161 919		185 704
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	**161 919**		**185 704**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(89 696)**		**(82 272)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**24 042**		**29 214**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2026

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS AB SERVICES** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		1 118
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		3 030
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**(1 913)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	4 318	2 619
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**2 297 032**	**2 081 813**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**2 277 308**	**2 057 130**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**19 724**	**24 683**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	75 497	77 242
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 120	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 624 902** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 297 032** euros et un total **charges** de **2 277 308** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **19 724** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Changement de méthode

L'exercice 2025 constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.
Ce règlement modifie le plan comptable général et introduit notamment : une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges, une nouvelle nomenclature des comptes, ainsi que de nouveaux modèles de bilan, compte de résultat et annexes.

Conformément à l'article 27 du règlement, les dispositions s'appliquent de manière prospective sans retraitement des comptes antérieurs, sous réserve des reclassements nécessaires pour présenter les états financiers comparatifs selon les nouveaux modèles.

Conformément à ce règlement, les produits et charges antérieurement classés en résultat exceptionnel ont été reclassés en résultat d'exploitation lorsqu'ils ne relèvent pas d'un « événement majeur inhabituel ».

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, d'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et Méthodes Comptables

Seules sont exprimées ci-avant les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

La société a acquis une machine dans le cadre d'un projet industriel envisagé pour une filiale. Ce projet n'ayant finalement pas été réalisé, la machine n'a pas été mise en service et la direction a décidé de la revendre en l'état. Sa valeur au 31 décembre 2025 est de 475 k€.

Compte tenu de ce changement d'intention, la machine n'est plus destinée à être utilisée durablement mais à être cédée. En conséquence, elle est présentée au 31 décembre parmi les stocks, conformément aux règles comptables françaises qui prévoient que les biens destinés à être vendus dans le cours normal de l'activité sont classés en stocks.

À la date de clôture, la machine est évaluée à son coût de revient, qui n'excède pas sa valeur actuelle appréciée au regard des conditions de marché et des perspectives de revente. Il n'a donc pas été constaté de dépréciation sur ce stock au 31 décembre.

Créances et dettes

Règles et Méthodes Comptables

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements retraite

Les engagements de retraite font l'objet d'un contrat de garantie souscrit auprès d'un organisme d'assurance. Le fond souscrit par la société couvre les engagements du personnel au 31/12/2025.

Abandon de compte courant d'associé

La société PM PARTICIPATIONS avait consenti, au 31/12/2023, un abandon de compte courant d'associé à hauteur de 110 000€, avec clause de retour à meilleure fortune.
Une reprise partielle a été constatée au 31/12/2025 pour la somme de 55 000€, comptabilisée en 65880000-Autres charges.

La société AB SERVICES avait consenti, au 31/12/2023, un abandon de compte courant d'associé à hauteur de 72 000€ avec clause de retour à meilleure fortune, au profit de la filiale NANCY COMPOST.
Une reprise partielle a été constatée au 31/12/2025 pour la somme de 40 000€, comptabilisée en 75880000-Autres produits.

Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 000					1 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 000**					**1 000**
CORPORELLES	Terrains			1 329			1 329
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 335					5 335
	Instal., agencement, aménagement divers	22 779					22 779
	Matériel de transport	17 152				316	16 836
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	166 110		4 981			171 091
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	83 773					83 773
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**295 149**		**6 310**		**316**	**301 143**
FINANCIERES	Participations	5 611 715					5 611 715
	Créances rattachées à des participations	1 419 330			163 224		1 256 106
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 460					2 460
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**7 033 505**			**163 224**		**6 870 281**
	TOTAL	**7 329 654**		**6 310**	**163 224**	**316**	**7 172 424**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			223	333		556
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**223**	**333**		**556**
CORPORELLES	Terrains				95		95
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			158	731		888
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			494	4 556		5 049
	Matériel de transport			15 541	1 295		16 836
	Matériel de bureau, mobilier			15 829	25 330		41 159
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**32 022**	**32 006**		**64 028**
	TOTAL			**32 245**	**32 340**		**64 584**

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement

Fonds commercial

Autres immobilisations incorporelles

TOTAL IMMOB INCORPORELLES

Terrains

Constructions sur sol propre

sur sol d'autrui

instal, agencement, aménag.

Instal. technique matériel outillage industriels

Instal générales Agenct aménagt divers

Matériel de transport

Matériel de bureau, informatique, mobilier

Emballages récupérables, divers

TOTAL IMMOB CORPORELLES

Frais d'acquisition de titres de participation

TOTAL

TOTAL GENERAL NON VENTILE

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
	Règlement ANC 2022-06				
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 256 106	467 188	788 918
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 460		2 460
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 771 987	1 771 987	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	102	102	
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 068	6 068	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	42 739	42 739	
	TOTAL DES CREANCES	**3 079 462**	**2 288 084**	**791 378**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	140 990	28 182	112 808	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	51 872	51 872		
	Personnel et comptes rattachés	264 704	264 704		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	100 149	100 149		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	317 981	317 981		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	14 304	14 304		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	4 310 348	467 188		3 843 160
	Autres dettes	188	188		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**5 200 536**	**1 244 568**	**112 808**	**3 843 160**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	27 574			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Charges à payer		**330 455**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**79**
Intérêts C.N.E.	79	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**26 350**
Fournisseurs-factures non parvenues	26 350	
Dettes fiscales et sociales		**303 837**
Dettes prov. congés payés	97 771	
Dette prov rcr	22 500	
Autres charges à payer	130 211	
Charges sur congés à payer	35 774	
Charges sur rc à payer	8 064	
Organismes-prod. à recevoir	116	
Etat-charges à payer	8 548	
Taxe d'apprentissage	854	
Autres dettes		**188**
Charges à payer	188	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			42 739
		42 739	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			42 739

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	5 255 537				5 255 537
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1			(1)	
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	500	1 234			1 734
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	123 922	23 449			147 371
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	24 683	(24 683)		19 724	19 724
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**5 404 643**			**19 724**	**5 424 366**

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

[1] dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	5 404 643
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	5 404 643

[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	19 724

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédit-bail		251 347	
Engagements de locations financières		39 019	
		290 366	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**290 366**	

(1) Dont concernant :
- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées

Produits et Charges exceptionnels

	31/12/2025
Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	

SECEF

AB SERVICES

SASU au capital de 5 255 537 €
Siège social : 19 RUE EMILE MAUGRAS, 54110 ROSIERES-AUX-SALINES
RCS 887 580 728

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

AB SERVICES

SASU au capital de 5 255 537 €
Siège social : 19 RUE EMILE MAUGRAS, 54110 ROSIERES-AUX-SALINES
RCS 887 580 728

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A L'Associé Unique de la société AB SERVICES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l' opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe des comptes annuels « changement de méthode » du paragraphe « Règles et méthodes comptables » qui expose les modalités d'application au 1er janvier 2025 du règlement n°2022-06 dit de « Modernisation des Etats financiers » de l'Autorité des Normes Comptables.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes

comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

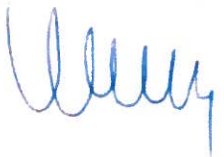
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy, le 12 juin 2026

Le Commissaire aux comptes
SECEF



Alain MIGOT

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
	Règlement ANC 2022-06	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 000	556	444	777
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 329	95	1 234	
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	5 335	888	4 447	5 177
	Autres immobilisations corporelles	210 705	63 044	147 661	174 176
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	83 773		83 773	83 773
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	5 611 715		5 611 715	5 611 715
	Créances rattachées à des participations	1 256 106		1 256 106	1 419 330
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 460		2 460	2 460
	Total de l'actif immobilisé (III)	**7 172 424**	**64 584**	**7 107 840**	**7 297 409**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	474 713		474 713	
	Avances et acomptes versés sur commandes				992
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 771 987		1 771 987	1 076 486
	Autres créances	6 170		6 170	505 047
	Charges constatées d'avance	42 739		42 739	53 211
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 221 454		1 221 454	224 606
	Total de l'actif circulant (IV)	**3 517 062**		**3 517 062**	**1 860 343**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**10 689 487**	**64 584**	**10 624 902**	**9 157 751**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			467 188	1 421 790
	(2) dont créances à moins d'un an			2 288 084	3 056 535

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 5 255 537)	5 255 537	5 255 537
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		1
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 734	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	147 371	123 922
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**19 724**	**24 683**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**5 424 366**	**5 404 643**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	140 990	168 579
	Emprunts et dettes financières divers (2)	4 310 348	2 979 382
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 872	190 650
	Dettes fiscales et sociales	697 138	412 697
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	188	1 800
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**5 200 536**	**3 753 109**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**10 624 902**	**9 157 751**

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours) 1 244 568 3 612 198
(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	9 250		9 250	
	Production vendue	2 163 828		2 163 828	1 940 518
	Montant net du chiffre d'affaires	**2 173 078**		**2 173 078**	**1 940 518**
	Production stockée				
	Production immobilisée				20 770
	Subventions			3 333	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				15 953
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			8 000	
	Autres produits			40 398	22
	Total des produits d'exploitation			**2 224 809**	**1 977 263**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			7 814	
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			529 316	428 262
	Impôts, taxes et versements assimilés			39 177	15 750
	Salaires			970 802	1 020 505
	Cotisations sociales			475 169	382 656
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 532	18 585
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			123	
	Autres charges			56 138	19
	Total des charges d'exploitation			**2 111 071**	**1 865 777**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**113 738**	**111 486**

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier	75 497	77 242
- Redevances de crédit-bail immobilier		

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**113 738**	**111 486**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	72 223	103 432
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	**72 223**	**103 432**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	161 919	185 704
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**161 919**	**185 704**
	RESULTAT FINANCIER	**(89 696)**	**(82 272)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**24 042**	**29 214**
	Produits exceptionnels		**1 118**
	Charges exceptionnelles		**3 030**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(1 913)**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	4 318	2 619
	Total des produits	**2 297 032**	**2 081 813**
	Total des charges	**2 277 308**	**2 057 130**
	BENEFICE OU PERTE	**19 724**	**24 683**

(2) dont produits concernant les entitées liées

(3) dont intérêts concernant les entitées liées

Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 624 902** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 297 032** euros et un total **charges** de **2 277 308** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **19 724** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Changement de méthode

L'exercice 2025 constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.
Ce règlement modifie le plan comptable général et introduit notamment : une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges, une nouvelle nomenclature des comptes, ainsi que de nouveaux modèles de bilan, compte de résultat et annexes.

Conformément à l'article 27 du règlement, les dispositions s'appliquent de manière prospective sans retraitement des comptes antérieurs, sous réserve des reclassements nécessaires pour présenter les états financiers comparatifs selon les nouveaux modèles.

Conformément à ce règlement, les produits et charges antérieurement classés en résultat exceptionnel ont été reclassés en résultat d'exploitation lorsqu'ils ne relèvent pas d'un « événement majeur inhabituel ».

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, d'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et Méthodes Comptables

Seules sont exprimées ci-avant les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

La société a acquis une machine dans le cadre d'un projet industriel envisagé pour une filiale. Ce projet n'ayant finalement pas été réalisé, la machine n'a pas été mise en service et la direction a décidé de la revendre en l'état. Sa valeur au 31 décembre 2025 est de 475 k€.

Compte tenu de ce changement d'intention, la machine n'est plus destinée à être utilisée durablement mais à être cédée. En conséquence, elle est présentée au 31 décembre parmi les stocks, conformément aux règles comptables françaises qui prévoient que les biens destinés à être vendus dans le cours normal de l'activité sont classés en stocks.

À la date de clôture, la machine est évaluée à son coût de revient, qui n'excède pas sa valeur actuelle appréciée au regard des conditions de marché et des perspectives de revente. Il n'a donc pas été constaté de dépréciation sur ce stock au 31 décembre.

Créances et dettes

Règles et Méthodes Comptables

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements retraite

Les engagements de retraite font l'objet d'un contrat de garantie souscrit auprès d'un organisme d'assurance. Le fond souscrit par la société couvre les engagements du personnel au 31/12/2025.

Abandon de compte courant d'associé

La société PM PARTICIPATIONS avait consenti, au 31/12/2023, un abandon de compte courant d'associé à hauteur de 110 000€, avec clause de retour à meilleure fortune.
Une reprise partielle a été constatée au 31/12/2025 pour la somme de 55 000€, comptabilisée en 65880000-Autres charges.

La société AB SERVICES avait consenti, au 31/12/2023, un abandon de compte courant d'associé à hauteur de 72 000€ avec clause de retour à meilleure fortune, au profit de la filiale NANCY COMPOST.
Une reprise partielle a été constatée au 31/12/2025 pour la somme de 40 000€, comptabilisée en 75880000-Autres produits.

Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 000					1 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 000**					**1 000**
CORPORELLES	Terrains			1 329			1 329
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 335					5 335
	Instal., agencement, aménagement divers	22 779					22 779
	Matériel de transport	17 152				316	16 836
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	166 110		4 981			171 091
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	83 773					83 773
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**295 149**		**6 310**		**316**	**301 143**
FINANCIERES	Participations	5 611 715					5 611 715
	Créances rattachées à des participations	1 419 330			163 224		1 256 106
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 460					2 460
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**7 033 505**			**163 224**		**6 870 281**
	TOTAL	**7 329 654**		**6 310**	**163 224**	**316**	**7 172 424**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Amortissements au 31/12/2025
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			223	333		556
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**223**	**333**		**556**
CORPORELLES	Terrains				95		95
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			158	731		888
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			494	4 556		5 049
	Matériel de transport			15 541	1 295		16 836
	Matériel de bureau, mobilier			15 829	25 330		41 159
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**32 022**	**32 006**		**64 028**
	TOTAL			**32 245**	**32 340**		**64 584**

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
	Règlement ANC 2022-06				
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				

Dont dotations et reprises :
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 256 106	467 188	788 918
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 460		2 460
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 771 987	1 771 987	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	102	102	
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 068	6 068	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	42 739	42 739	
	TOTAL DES CREANCES	**3 079 462**	**2 288 084**	**791 378**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	140 990	28 182	112 808	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	51 872	51 872		
	Personnel et comptes rattachés	264 704	264 704		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	100 149	100 149		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	317 981	317 981		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	14 304	14 304		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	4 310 348	467 188		3 843 160
	Autres dettes	188	188		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**5 200 536**	**1 244 568**	**112 808**	**3 843 160**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	27 574			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Charges à payer		**330 455**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**79**
Intérêts C.N.E.	79	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**26 350**
Fournisseurs-factures non parvenues	26 350	
Dettes fiscales et sociales		**303 837**
Dettes prov. congés payés	97 771	
Dette prov rcr	22 500	
Autres charges à payer	130 211	
Charges sur congés à payer	35 774	
Charges sur rc à payer	8 064	
Organismes-prod. à recevoir	116	
Etat-charges à payer	8 548	
Taxe d'apprentissage	854	
Autres dettes		**188**
Charges à payer	188	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			42 739
		42 739	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			42 739

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	5 255 537				5 255 537
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1			(1)	
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	500	1 234			1 734
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	123 922	23 449			147 371
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	24 683	(24 683)		19 724	19 724
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**5 404 643**			**19 724**	**5 424 366**

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	5 404 643
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	5 404 643
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	19 724

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus Brute	Nette	Montant net des prêts et avances consentis par la sté
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SARL ABCDE	4 500 863	100,00	4 800 675	4 800 675	19 476
SAS METHAFACQ	480 985	99,78	184 400	184 400	
SAS V.R.A. VOS RESTES ALIMENTAIRES	71 694	70,00	7 000	7 000	4 893
SARL NANCY COMPOST	368 154	60,00	157 200	157 200	954 610
SARL ALSACE BOSSUE COMPOST	503 644	51,00	165 000	165 000	1 628
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	**5 925 338**	**380,78**	**5 314 275**	**5 314 275**	**980 607**
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS GNVAIR	(25 123)	49,00	9 800	9 800	275 499
SAS METHAVAIR	1 108 451	39,95	287 640	287 640	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	**1 083 328**	**88,95**	**297 440**	**297 440**	**275 499**
C. Total des filiales et des participations (A + B)	**7 008 666**	**469,73**	**5 611 715**	**5 611 715**	**1 256 106**

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SARL ABCDE		11 033 755	59 357		
SAS METHAFACQ			13 615		
SAS V.R.A. VOS RESTES ALIMENTAIRES		407 345	10 633		
SARL NANCY COMPOST		807 438	62 037		
SARL ALSACE BOSSUE COMPOST		887 473	93 091		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		**13 136 011**	**238 732**		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS GNVAIR		252 732	16 877		
SAS METHAVAIR		862 312	55 699		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		**1 115 044**	**72 576**		
C. Total des filiales et des participations (A + B)		**14 251 055**	**311 308**		

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédit-bail		251 347	
Engagements de locations financières		39 019	
		290 366	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**290 366**	

(1) Dont concernant :
- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées

Répartition des effectifs par catégorie

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

	31/12/2025	Interne	Externe
Ouvriers			
Employés, techniciens, agents de maîtrise		18	
Cadres et ingénieurs		5	
Autres catégories			
TOTAL		**22**	